



Élections professionnelles Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN)

CGT Finances Publiques

Chères collègues, chers collègues,

Du 29 novembre au 6 décembre 2018, vous aurez à élire vos représentants en Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN). Elles sont au nombre de huit soit une par corps.

A quoi servent les CAPN ?

Elles interviennent sur tous les sujets relatifs à votre carrière : titularisation, mutation, recours en évaluation professionnelle, promotion dont les tableaux d'avancement et les listes d'aptitudes, accueil en détachement, intégrations et commissions disciplinaires. Les CAPN sont par nature liées à l'existence de nos statuts particuliers. Elles jouent donc un rôle essentiel sur toute votre vie administrative.

Qu'y font les élu·e·s CGT ?

Elles-Ils sont attaché.e.s à des règles de gestion transparentes et égalitaires adossées à l'existence d'un statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers. Elles-Ils défendent avec sérieux, détermination et efficacité les dossiers qui leur sont confiés. Elles-Ils informent, rendent compte de leur mandat et savent se rendre disponibles.

A quoi servent ces élections ?

Une forte participation confère aux futur·e·s élu·e·s une légitimité à leur action. Elles permettent votre libre choix entre les différentes listes et organisations syndicales qui sollicitent vos suffrages.

C'est l'expression de la démocratie à laquelle la CGT est particulièrement attachée.

Dans quel contexte ces élections vont-elles se dérouler ?

Ces élections interviennent dans un contexte marqué par la multiplication des restructurations, la remise en cause des statuts et des droits et garanties de tous. Ces attaques contre la DGFIP, ses missions et ses agents sont la conséquence des politiques de réductions du budget de l'État décidées par le gouvernement et le ministre des comptes publics et de l'action publique avec le plan « CAP 2022 ».

Ce gouvernement veut également remettre en cause les compétences des CAP (nationales et locales) sur tous les actes en matière de mobilité et de mutation en matière de changement de position statutaire (détachement, disponibilité). Il veut supprimer l'avis des CAP en terme de promotion et de titularisation. Enfin, il souhaite intégrer les sujets ressources humaines dans les compétences des comités techniques.

Le directeur général des finances publiques a décidé de liquider les règles de gestion issues de la fusion. Tout d'abord en réduisant les droits des élus pour vous représenter. Cela s'est poursuivi par sa volonté de suppression programmée des résidences d'affectation nationales (RAN : en 2019 dans 14 directions préfiguratrices, en 2020 pour tous). Affecter tous les collègues au département permettra des restructurations sur une grande échelle en donnant aux directeurs locaux tout pouvoir.

Cela se poursuit encore avec la suppression annoncée des recours sur l'évaluation professionnelle en CAPN.

Qu'a fait la CGT dans ce contexte ? Que font les élu·e·s CGT ?

Les élu·e·s CGT parce qu'ils replacent chaque fois que nécessaire la défense individuelle des agents dans l'action collective vous ont alertés sur ces coups portés contre vos droits et garanties. Ils inscrivent leur action de défense individuelle dans le cadre collectif de l'action revendicative.

La CGT refuse d'accompagner les mesures régressives qu'elle combat et ne saurait cautionner un dialogue social de façade. La CGT continue d'exiger le retrait de la pseudo réforme des règles de mutation.

A quoi sert le vote CGT ?

Le vote CGT, c'est envoyer un message clair au gouvernement, au ministre et au directeur général pour : non au démantèlement de la DGFIP, non aux restructurations, abandons de missions et externalisations, non aux suppressions d'emplois, maintien des règles de gestion adossées au statut des fonctionnaires.

Le vote CGT est un vote de résistance !

Le vote CGT est un vote pour se défendre et pour donner aux élu·e·s les moyens de cette défense !

Le vote CGT est un vote pour d'autres choix porteurs de solidarité et de progrès !

Le vote CGT est un vote d'avenir !

**VOTEZ ET FAITES VOTER POUR LES LISTES
PRÉSENTÉES PAR LA CGT !**